

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: MAITRISE D'OEUVRE CONCEPTION-DIRECTION DES TRAVAUX DÉCISION N° DM-24-161 EN DATE DU 23 MAI 2024

RECEPTION (MOE CDR) - COORDINATION SSI

HOTEL DE VILLE

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics.

CONSIDERANT le projet de la ville de Vincennes de remplacer le système de sécurité incendie de l'Hôtel de Ville,

CONSIDÉRANT la proposition commerciale de la société OPUS CONCEPT, demeurant 9, Quai de la Marne à Joinville le Pont (94340);

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société OPUS CONCEPT, demeurant 9, Quai de la Marne à Joinville le Pont (94340); la proposition commerciale relative à la maîtrise d'œuvre – conception – Direction des travaux – réception coordination SSI; d'un montant de trente -huit mille cent trente euros H.T. (38.130 € H.T.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des grands travaux, de l'habitat et des travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20240523-Imc1H11914H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/05/2024

Date de Publication: 23/05/2024